

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI
CDI de droit privé
Ouvert en interne et en externe

Date d'émission de l'avis : 29/11/2024

Validité : 22/12/2024

EST DECLARE VACANT
1 POSTE D'AGENT SSIAP 1 / AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE (H/F)

Descriptif du poste :

Affecté(e) à la direction des bâtiments et des jardins, sous l'autorité de la cheffe du service de la sûreté et de la sécurité, l'agent(e) SSIAP 1/APS assure l'ensemble des missions liées à la sécurité, la sûreté, la prévention des incendies et l'assistance aux personnes au sein du monument et de ses abords.

Activités principales :

- Assurer la sécurité et la sûreté au Poste de Contrôle et de Sécurité (PCS)
- Assurer la prévention des incendies et sensibiliser les salariés sur les risques d'incendie
- Assurer l'assistance aux personnes
- Procéder aux opérations d'entretien élémentaire des outils et installations liés à la sécurité
- Assurer les rondes de surveillance
- Assurer la sûreté du monument

Qualités requises :

- Aimer le travail en équipe
- Avoir un bon relationnel
- Faire preuve de rigueur, organisation et méthode
- Etre ponctuel
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir une bonne présentation
- Etre disponible, réactif(ve) et dynamique

Profil du candidat :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 1
- Etre à jour de l'habilitation H0B0 et PCS 1 ou SST
- Carte professionnelle à jour
- Intérêt pour le patrimoine et/ou l'histoire
- Maîtrise de l'anglais souhaitée
- Permis de conduire B indispensable

Activités relatives au poste :

Le poste requiert de travailler en journée et/ou nuit (selon planning défini à l'avance) + les jours fériés et un week-end sur deux sous rythme de travail de la quatorzaine.

En fonction des nécessités du service, l'agent(e) pourra occasionnellement être amené(e) à travailler en dehors de ses horaires habituels (soirée, nuit).

Catégorie du poste :

CDI de droit privé à temps plein à pourvoir dès que possible.

Rémunération :

1928 € brut mensuel (niveau 2 coefficient 35 de la grille salariale en vigueur) + indemnités de travail les dimanches et jours fériés travaillés et indemnité de travail de nuit.

Titres restaurant / mutuelle et prévoyance / accord d'intéressement / Compte Epargne Temps

Le Domaine national de Chambord, créé par l'article 230 de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Son décret statutaire n°2005-703 du 24 juin 2005 précise les missions qui lui ont été confiées. Le décret n°2018-432 du 1^{er} juin 2018 institue le rattachement du grand parc du domaine de Rambouillet au Domaine national de Chambord. Pour plus d'informations, le rapport d'activités 2021 est disponible sur le site internet de Chambord : www.chambord.org

Près de deux millions de personnes fréquentent chaque année le Domaine national de Chambord et plus d'un million d'entre elles visitent le château et participent aux activités de loisirs qui leur sont proposées.

Les candidatures devront être adressées par courrier au service du personnel : Domaine national de Chambord, Château de Chambord, 41250 Chambord ou par mail ressourceshumaines@chambord.org